ELECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978

Electrices,

Electeurs de Guyane,

Le 12 Mars prochain vous devrez désigner votre représentant à l'ASSEMBLEE NATIONALE.

Le Geste que vous accomplirez est d'ores et déjà un geste historique.

Conscient de la gravité de la situation, de l'irresponsabilité des uns et du machiavélisme des autres, j'ai l'honneur de briguer vos suffrages en me présentant dans votre circonscription avec comme *suppléant Monsieur Raymond ELORE,* fils de Guyane revenu au pays depuis plusieurs années pour mettre sa compétence au service de l'agriculture Guyanaise.

Pour ce qui me concerne, vous n'ignorez pas l'action que j'ai pu mener au sein du Conseil Général de 1970 à 1976.

Vous savez avec quel dévouement je me suis consacré aux affaires du pays.

Homme de dialogue et de concertation, je prêche avant tout **l'union des Guyanais.**

Vous me connaissez aussi pour mes conceptions libérales et mon attachement indéfectible à la Démocratie.

Ma candidature s'inscrit donc dans ce contexte et répond parfaitement au désir de tous ceux qui refusent la partition de notre chère Guyane en deux groupes que vous connaissez bien et qui prétendent orchestrer la politique du pays sans tenir compte des aspirations profondément libérales d'une forte majorité de la population qui, déçue, préfère s'abstenir lors des consultations électorales.

Dans cette optique je déclare solennellement que le député ne devrait ni être inscrit, ni même apparenté à un parti politique FRANÇAIS, afin d'être beaucoup plus libre pour dialoguer avec le GOUVERNEMENT qui naîtra après les législatives de mars 1978.

Aucun des autres candidats n'offre cette garantie à l'électorat Guyanais.

J'aurais, tout au long de cette campagne, l'occasion de définir et de préciser mes options politiques et économiques. Je suis toutefois persuadé que vous les connaissez déjà puisque :

— **SUR LE PLAN POLITIQUE** :

J'ai toujours mis l'accent sur la nécessité d'une vraie réforme juridico-politique qui soit susceptible de convenir à la majorité des Guyanais

En effet, seul un système original reposant sur le tryptique : **Assemblée unique**, élue au suffrage universel ; **exécutif local bicéphal**, et **Assemblée Consultative Economique et Sociale** permettra à notre beau pays de sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve. Seul un système de ce type permettra d'éviter les difficultés politiques qui s'annoncent et que certains irresponsables se refusent d'admettre.

— **SUR LE PLAN ECONOMIQUE** :

Sans nier les efforts qui ont été faits depuis deux ans, mais qui demeurent insuffisants et sporadiques il convient d'admettre que le Plan Guyane qui a été salué par **tous les élus locaux**, lors de son annonce par le Premier Ministre le 24 Décembre 1975, n'a pas répondu jusqu'ici aux légitimes aspirations des Guyanais qui en ont assez de ce marasme économique.

Seule une vraie réforme du statut de la Guyane, permettra de réaliser **un vrai Plan Guyane**, par les Guyanais et pour les Guyanais.

C'est à cette grande tâche que je vous convie, vous saurez, j'en suis convaincu, choisir en toute liberté, le candidat qui sera le plus apte à réaliser cette grande œuvre avec votre concours vigilant et constant.

Vous saurez, je ne puis en douter, choisir l'homme le plus désintéressé, celui qui dès 1966 s'est mis au service de son pays, et a choisi de vivre ici au lieu de faire fortune en France ou ailleurs comme certains qui pensent maintenant pouvoir **SAUVER** la Guyane, alors qu'ils n'en connaissent même pas les problèmes

POUR CE FAIRE, dès le 12 Mars 1978 vous voterez massivement pour votre candidat Etienne-Yves BARRAT, dont la devise « GUYANE D'ABORD » est à elle seule tout un programme.

Etienne-Yves BARRAT

AVOCAT

Suppléant

Raymond ÉLORÉ

IMP. PAUL LAPORTE - CAYENNE